
**Information et documentation — Description
et références bibliographiques — Règles pour
l'abréviation des termes bibliographiques**

iTeh STANDARD PREVIEW
*Information and documentation — Bibliographic description and
references — Rules for the abbreviation of bibliographic terms*
(standards.iteh.ai)

ISO 832:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd092c2e-4961-411e-9a28-575335428e99/iso-832-1994>

NOTICE

ISO



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 832 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Présentation, identification et description des documents*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 832:1975). Les règles pour l'abréviation ont été révisées et augmentées. Les listes des abréviations de la première édition ont été retirées et paraîtront séparément comme Rapport technique (ISO/TR 11015).

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 ● CH-1211 Genève 20 ● Suisse

Imprimé en Suisse

Introduction

Les présentes règles visent à guider et à aider les auteurs, les rédacteurs, les bibliothécaires et autres personnes à établir l'abréviation des mots et combinaisons de mots communément utilisés dans les descriptions et les références bibliographiques. L'application de ces abréviations pour les références, les notices catalographiques, etc. est soumise aux règles précises qui régissent la création des descriptions bibliographiques ou d'autres formes de référence.

En raison du grand nombre de termes couramment utilisés, dans une grande variété de langues, pour décrire et identifier les documents, et de la diversité des usages et contextes auxquels ces mots et combinaisons de mots font référence, il est impossible d'établir des règles qui permettent, dans chaque cas, aux différents utilisateurs de construire la même abréviation pour le même mot ou de reconstruire le même mot à partir de la même abréviation. Pour faciliter l'utilisation et la compréhension des abréviations en documentation, des listes des abréviations courantes pour les mots et combinaisons de mots bibliographiques dans les diverses langues assujetties à la présente Norme internationale figurent dans un Rapport technique séparé de l'ISO (ISO/TR 11015).

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd092c2e-4961-411e-9a28-575335428e99/iso-832-1994>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 832:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd092c2e-4961-411e-9a28-575335428e99/iso-832-1994>

Information et documentation — Description et références bibliographiques — Règles pour l'abréviation des termes bibliographiques

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit des règles pour l'abréviation des mots et des combinaisons de mots que l'on retrouve communément dans les descriptions et les références bibliographiques dans des langues qui utilisent les alphabets latin, cyrillique ou grec.

La présente Norme internationale n'est pas applicable aux abréviations de titres et de mots dans les titres, celles-ci faisant l'objet de l'ISO 4.

2 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

2.1 affixe: Une lettre ou plus attachée au début ou à la fin d'un mot ou de sa racine, ou insérée dans le corps d'un mot ou d'une racine et qui sert à produire un dérivé ou une désinence.

2.2 mot composé: Terme dont les éléments constitutifs sont eux-mêmes des mots ou des formes combinées.

[Adapté de l'ISO 4:1984]

2.3 contraction: Abréviation d'un mot, d'une syllabe ou d'un groupe de mots obtenue par la suppression de lettres à l'intérieur de l'ensemble.

[ISO 4:1984]

2.4 dérivé: Mot formé à partir d'un autre mot ou d'un radical par l'ajout d'un affixe autre qu'une terminaison fléchie.

2.5 forme fléchie: Forme modifiée d'un mot pour établir une distinction selon le cas, le genre, le nombre, le temps, la personne, le sentiment ou la voix.

2.6 radical: Élément simple à partir duquel un mot est dérivé par un changement phonétique ou par une extension comme la composition ou l'ajout d'un affixe.

2.7 troncation: Fait de raccourcir un mot en supprimant deux ou plusieurs lettres à la fin du mot.

[ISO 4:1984]

3 Règles pour l'abréviation des mots et des combinaisons de mots

3.1 Méthodes d'abréviation

Il est possible d'abrégier les mots et les combinaisons de mots par troncation, par contraction ou par une combinaison des deux méthodes.

Pour la plupart des mots, il est recommandé d'utiliser la méthode d'abréviation de la troncation. Cependant, il ne faut pas que l'emploi de cette méthode entraîne des ambiguïtés.

Sans égard à la méthode d'abréviation choisie, il faut supprimer au moins deux lettres du mot à abrégier. Les mots dont on ne supprime qu'une lettre ne sont pas abrégés.

Il est recommandé de ne pas abrégier les mots et les combinaisons de mots si cela peut mener à trop d'interprétations.

3.1.1 Troncation

a) Se limiter à la première lettre du mot en la faisant suivre d'un point (.).

EXEMPLE

page = p.

L'abréviation en une seule lettre est limitée aux mots courants d'usage très fréquent.

b) Supprimer la partie finale du mot, composée des deux dernières lettres au moins, en la remplaçant par un point (.).

EXEMPLES

- 1 document = doc.
- 2 pseudonym = pseud.
- 3 illustration = ill.

3.1.2 Contraction

Supprimer certaines lettres du milieu du mot. Il est surtout fréquent de supprimer les voyelles.

EXEMPLES

- 1 book = bk.
- 2 limited = ltd.

L'abréviation est habituellement suivie d'un point (.).

EXEMPLE

Band = Bd.

NOTES

1 Dans certaines langues et selon les usages en vigueur dans le pays, lorsque la dernière lettre du mot contracté subsiste dans la contraction, on ne met pas de point abréviatif.

EXEMPLES

- 1 numéro = no
- 2 compagnie = cie

2 Dans certaines langues comme le biélorusse, le bulgare, le russe, l'ukrainien, les lettres supprimées peuvent parfois être remplacées par un tiret (-).

EXEMPLE

издательство = изд-во

3.1.3 Méthode combinée

L'abréviation est effectuée à l'aide d'une contraction et d'une troncature combinées où on supprime simultanément certaines lettres au milieu et à la fin du mot. Ce genre d'abréviation est habituellement suivi d'un point (.).

EXEMPLE

Herausgeber = Hrsg.

3.2 Mots composés et combinaisons de mots

Il est recommandé d'abrégé les éléments d'un mot composé ou d'une combinaison de mots en appliquant les méthodes décrites en 3.1.

EXEMPLES

- 1 manuskript = ms.
- 2 privately printed = priv.print.
- 3 титульный лист = тит.л.

On abrège habituellement tous les éléments ou une partie des éléments du mot composé ou de la combinaison de mots. Cependant, pour les mots composés, il est permis de supprimer une partie du dernier mot seulement.

EXEMPLE

Buchhandlung = Buchh.

3.2.1 Dans une expression où tous les mots n'ont pas été abrégés, on doit laisser un espace entre le mot qui n'a pas été abrégé et le mot suivant de l'expression afin d'éviter toute ambiguïté possible.

EXEMPLES

- 1 et alii = et al.
- 2 bianco e nero = b.e n.

3.2.2 Lorsque la combinaison de mots comprend un trait d'union, il y a lieu de garder le trait d'union dans la forme abrégée.

EXEMPLES

- 1 naukowo-badawczy = nauk.-bad.
- 2 avant-propos = av.-pr.

3.2.3 Les divers éléments d'une expression abrégée doivent se succéder dans le même ordre que dans l'expression non abrégée.

EXEMPLE

editio auctior et emendatior = ed.auct.et emend.

3.2.4 Le même mot peut apparaître en entier ou sous une forme abrégée s'il appartient à une expression composée de plusieurs mots. Dans ce cas, il est possible de rendre le mot dans une forme abrégée plus courte que l'abréviation courante du mot.

EXEMPLES

- 1 neue Reihe = N.R.
- 2 Government Printing Office = G.P.O.

3.3 Pluriels et autres formes fléchies

Il convient d'utiliser la même abréviation pour les différentes formes grammaticales et fléchies du même mot.

3.3.1 Pluriels

L'abréviation d'un mot au singulier est également utilisée pour le pluriel.

EXEMPLES

- 1 fascicle, fascicles = fasc.
- 2 Broschüre, Broschüren = Brosch.

Cependant, il est permis de distinguer, dans la forme abrégée, le singulier du pluriel d'un mot afin d'éviter toute confusion (particulièrement quand la méthode d'abréviation est la contraction).

Il est recommandé de choisir une abréviation différente pour la forme plurielle du mot selon le degré de précision nécessaire à l'usage auquel l'abréviation est destinée.

3.3.2 Articles rattachés au mot

Dans certaines langues, l'article défini est rattaché au mot. Il est recommandé d'utiliser la même abréviation pour un mot, que l'article soit rattaché ou non.

EXEMPLES

- 1 bibliotek = bibl.
- 2 biblioteket = bibl.

3.3.3 Préfixes grammaticaux

Dans les langues comme le malais et l'indonésien, les préfixes des noms et des verbes ont des fonctions grammaticales. Il est recommandé de supprimer ou de réduire ces préfixes grammaticaux dans la forme abrégée du mot.

EXEMPLE

diperluas = prls.

3.4 Dérivés

3.4.1 Il convient d'utiliser la même abréviation pour des mots de la même langue, aux significations semblables dérivées de la même racine.

EXEMPLES

- 1 editor, edition = ed.
- 2 rédaction, rédigé = réd.

3.4.2 Il convient d'utiliser la même abréviation pour les mots dérivés de la même racine et qui ont le même sens dans différentes langues.

EXEMPLES

- 1 impresa, imprimerie = impr.
- 2 catalogue, catalog = cat.

Il est permis de donner différentes formes abrégées à des mots dérivés de la même racine qui ont le même sens (particulièrement lorsqu'on emploie la troncature), mais dont l'orthographe varie à l'endroit de l'abréviation.

EXEMPLES

- 1 supplément = suppl.
- 2 suplemento = suppl.

3.4.3 Il convient d'abrégier différemment les mots dérivés de la même racine mais de signification différente.

EXEMPLES

- 1 anno = a.
- 2 annuario = annu.

3.5 Mots sans lien sémantique

Il est nécessaire d'utiliser des formes abrégées différentes pour des mots qui ne comportent aucun lien sémantique.

EXEMPLES

- 1 collection = coll.
- 2 collaboration = collab.

3.6 Termes avec des équivalents latins

Il existe deux méthodes pour abrégier les mots et les combinaisons de mots dans des langues différentes qui équivalent à des termes latins courants comme «sine nomine», «circa» et «pagina varia».

a) l'abréviation du terme latin ou de son équivalent en caractères non romains. Cette forme est largement utilisée à l'échelle internationale, indépendamment de la langue de description bibliographique.

EXEMPLE

et al. = et autres (*français*)
and others (*anglais*)
und andere (*allemand*)

b) l'abréviation usuelle dérivée de la langue spécifique.

EXEMPLES

- 1 i inni (*polonais*) = et al. ou i in.
- 2 und so weiter (*allemand*) = etc. ou u.s.w.

3.7 L'utilisation des minuscules et des majuscules

Les abréviations sont présentées en lettres minuscules ou majuscules conformément aux usages de la langue ou de la région visée.

En général, si le mot ou la combinaison de mots contient des majuscules, il en est de même pour l'abréviation.

3.8 Signes diacritiques

Il est bon de conserver les signes diacritiques dans l'abréviation. Cependant, pour les langues ayant une orthographe alternative sans signe diacritique, on peut faire usage de cette forme.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 832:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd092c2e-4961-411e-9a28-575335428e99/iso-832-1994>

Annexe A (informative)

Bibliographie

- [1] ISO 4:1984, *Documentation — Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications.*
- [2] ISO 690:1987, *Documentation — Références bibliographiques — Contenu, forme et structure.*
- [3] ISO/TR 11015:—¹⁾, *Information et documentation — Description et références bibliographiques — Abréviations des termes bibliographiques typiques.*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 832:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd092c2e-4961-411e-9a28-575335428e99/iso-832-1994>

1) À publier.